N° 7149/2021-152

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET : Opération de Revitalisation du Territoire Cœur de Ville – Examen et vote de l'avenant n° 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 29 septembre 2021

Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 28
- présents à la séance : 22

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 22 septembre 2021

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 11 octobre 2021

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non

Publié le 06 OCT. 2021
Le Président,

Communauté de Communes Cœur de Lozère Place Charles de Gaulle 48000 MENDE

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf du mois de septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : MM. Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, M. Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Anne-Marie SOBLECHERO, Patricia ROUSSON, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaient représentés : MM. Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président (Francis BERGOGNE), Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), Xavier SOUCHON (Benoit VALARIER), Mme Elizabeth MINET-TRENEULE (François ROBIN) Conseillers Communautaires.

Etaient absents : M. Laurent SUAU Président, Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Francis BERGOGNE 1er Vice-Président a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente expose :

Par délibération du 17 septembre 2018, la collectivité a approuvé le projet de convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville de Mende » et autorisé Monsieur le Président à signer la convention ainsi que l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

La signature de la convention-cadre « Action Cœur de Ville » qui en a suivi le 25 septembre 2018 fixait les modalités de mise en œuvre du programme national « Action Cœur de Ville » à l'échelon local et l'entrée du projet en phase d'initialisation ainsi que l'inscription dans la démarche de diagnostic « Atelier du territoire ».

A l'issue de la phase d'initialisation, la collectivité s'engageait à disposer de son projet de développement et de revitalisation du cœur de Ville et à le matérialiser au travers de la rédaction d'un avenant.

Le projet d'avenant a été validé par les membres du comité du projet « Cœur de Ville » (DDT, CDC, Action Logement, Conseil Départemental) le 17 juin 2019.

Conformément à la loi ELAN du 23 novembre 2018, la signature de l'avenant a valeur d'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) pour une durée de 5 ans à la date de la signature, soit le 11 juillet 2019. Ledit avenant définissait également de l'ORT.

Un nouveau projet porté par la SA Polygone a été validé au comité du 14 janvier 2021 (Voir fiche action jointe en annexe). Ce projet étant situé en limite à l'extérieur du périmètre actuel de l'ORT, il est proposé d'inclure ledit secteur, dans le périmètre initial conformément aux plans exposés.

Le secteur concerné est situé avenue du Père Coudrin ; il doit accueillir très prochainement le projet de 17 logements locatifs mené par la SA Polygone. Il regroupe également des parcelles appartenant au Conseil Départemental ainsi qu'une « dent creuse » d'une contenance de 6 310 m² propriété d'un privé.

Il est proposé :

- **D'APPROUVER** le nouveau périmètre de l'opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 de l'ORT.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

02/10/2021

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20210929-7149-2021-152-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021